

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1775

Artikel: Les arcanes de l'argent responsable : un guide qui offre un éclairage utile et des informations de base sur un marché porteur et convoité : l'investissement éthique
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les arcanes de l'argent responsable

Un guide qui offre un éclairage utile et des informations de base sur un marché porteur et convoité: l'investissement éthique

Albert Tille (12 avril 2008)

Pas facile d'investir son argent dans des activités respectant le social, l'environnement ou d'autres critères éthiques. La Déclaration de Berne et la Fédération romande des consommateurs éditent un guide pour piloter l'épargnant dans le foisonnement des placements offerts sur le marché. Le choix n'est pas simple. Les propositions d'investissement sont souvent peu transparentes. Et il faut être soi-même au clair sur ce que l'on veut.

Le partisan du placement responsable écartera d'emblée les *hedge funds*, les sociétés de *private equity* et autres requins de la finance. Il s'éloignera des produits dérivés qui sont d'une opacité quasi-totale. L'idéaliste pur passera par la BAS, la banque alternative. Son argent placé à un intérêt inférieur à 1% financera un projet dans le secteur de son choix allant de l'agriculture biologique à des «projets femmes». L'altruiste soutiendra également les sociétés de microcrédit.

Entre ces extrêmes, celui qui cherche à mettre en balance ses convictions et ses intérêts purement financiers tentera sa chance auprès de la nuée de fonds de placement qui s'affichent comme respectueux du développement durable et qui sont de natures très diverses. Certains d'entre eux regroupent essentiellement les grandes entreprises cotées en Bourse. Notées selon une série de facteurs environnementaux ou sociaux, les sociétés sont retenues à partir d'un certain nombre de points positifs, même si certains de leurs comportements suscitent la polémique. Ainsi BP figure fréquemment dans les fonds durables alors que ses oléoducs rouillés ont déséquilibré l'écosystème de l'Alaska. D'autres fonds sélectionnent les entreprises selon leur type d'activité comme le traitement de l'eau ou le développement des énergies renouvelables. Mais là également on peut trouver des moutons noirs. Ainsi Syngenta, choisie pour sa méthode performante de production des agro-

carburants, fabrique également des pesticides mortels. Certaines banques ou institutions qui offrent des fonds durables s'entourent d'un comité consultatif externe auquel peuvent participer le WWF ou d'autres organisations à but idéal. Leurs offres d'investissement gagnent ainsi en crédibilité.

Reste, au-delà des critères de choix idéaux en faveur de tel ou tel fonds, la question du rendement et de la sécurité. Très prudent, le guide de l'argent responsable reconnaît que le risque est inhérent à tout placement. Quant au rendement, il est fort variable. Nous n'en saurons pas plus et sommes renvoyés aux conseils du spécialiste bancaire. Mais le guide nous ouvre certaines pistes en privilégiant les banques Migros, Coop, Raiffeisen, la Banque cantonale de Zurich, Sarasin, Vontobel et Pictet. Les grandes banques sont invitées, quant à elles, à mettre sur pied des normes de comportement durable.